

\$2.00 par an, payable d'avance.
\$2.50 après l'expiration de l'année
POUR LES ETATS-UNIS
netus les frais de port jusqu'à la frontière
Pour un an \$3.50 cours des E.-U.
Pour 6 mois 2.00 "
Pour 3 mois 1.00 "
Payable invariablement d'avance
L'envoi du Journal aux Etats-Unis
est discontinué aussitôt l'abonne-
ment expiré.
Tout semestre commencé se paie
en entier.

Le Franco-Canadien

Six lignes, première insertion 50
Chaque insertion subséquente 13
Dix lignes, première insertion 67
Chaque insertion subséquente 17
Au-dessus de dix lig. par lig. 8
Chaque insertion sub. par lig. 2

F. G. MARCHAND, REDACTEUR-PROPRIETAIRE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

EXTRAITS DIVERS.

Etats-Unis.

Le mieux qui s'était manifesté dans l'état de M. le sénateur Fessenden ne s'est pas soutenu. Après une nuit assez calme, et pendant laquelle l'illustre malade avait conservé toute sa connaissance, il a expiré hier matin à six heures et demie. Ses obsèques auront lieu samedi prochain à dix heures.

Le général Sherman est nommé secrétaire de la guerre par intérim, en remplacement de M. Rawlins, décédé.

Il a été décidé en conseil, avec l'assentiment du Président, que M. Sherman continuera à recevoir des émoluments comme lieutenant général, et que le Congrès sera invité, par exception à la loi qui interdit le cumul, à ordonner au profit de la famille du général Rawlins, le paiement des émoluments afférents aux fonctions de secrétaire de la guerre pendant le temps que durera l'intérim.

Il s'élève des objections sérieuses contre l'inhumation de M. Rawlins dans le cimetière congrégationnel, à raison du mauvais état de ce cimetière. Des citoyens éminents de l'Illinois, y compris le gouverneur de cet Etat, ont protesté contre le projet et demandé que les dépouilles mortelles soient envoyées soit à Galena, soit à Springfield, où un monument sera élevé à la mémoire de l'homme de bien que vient de perdre le pays.

On attend pour aujourd'hui une proclamation du général Canby au sujet des élections de la Virginie. Le gouverneur Wells a, assure-t-on, envoyé sa démission au général Canby, à la réception de l'opinion de l'attorney général concernant le serment d'épreuve.

Il y a de l'agitation à San Francisco. Le relevé des votes est contesté. Les démocrates comptent sur l'élection de M. McCoppin à la mairie; les républicains réclament au contraire la majorité pour leur candidat. La différence dans tous les cas, est tellement minime de l'un ou de l'autre côté, qu'il faudra faire un nouveau recensement des votes. On craint des troubles.

Une grande exposition locale est ouverte, c'est un succès complet.

Les élections pour les fonctions de gouverneur et pour la législature ont eu lieu avant-hier dans le Vermont. Peu d'électeurs ont pris part au scrutin. Les résultats ne sont pas encore connus, mais il est probable qu'ils seront favorables aux républicains.

Le vice-président Colfax est arrivé le 6 de ce mois à Portland, dans l'Oregon. La population lui a fait une brillante réception.

On a découvert de nouvelles mines d'or dans l'Arizona.

Le Président Grant, est parti hier soir de Washington pour rejoindre sa famille à New-York. Il est accompagné par l'attorney général Hoar qui ne s'arrêtera pas et poursuivra son voyage jusqu'à Boston.

Le général Porter, retenu à Annapolis par une violente névralgie, n'a pas pu assister aux funérailles du général Rawlins, qui ont eu lieu hier. On espère qu'il pourra bientôt reprendre ses fonctions au département de la marine. Tous les membres du congrès présents à Washington ont assisté au service funèbre.

L'ordre suivant a été publié :

"Département du Trésor, 9 sept.

"Pour donner une marque du respect à la mémoire de l'Hon. William Pitt Fessenden, ex-secrétaire du Trésor, et sénateur des Etats-Unis, décédé à Portland (Maine) le 8 de ce mois, ce département et l'établissement de la Douane de Portland seront fermés; et les drapeaux des établissements de Douane et des Travaux Publics ressortissant à ce département dans tout le pays seront hissés à mi-mât, le samedi 11 de ce mois, jour où seront célébrées les obsèques du défunt.

"(Signé:) Wm. A. RICHARDSON,
"Faisant fonction de Secrétaire"

Le général Canby a publié hier, comme on l'avait annoncé, la proclamation relative aux élections. M. Gilbert C. Walker sera installé comme gouverneur provisoire le 21, et M. John V. Lewis comme lieutenant gouverneur provisoire le 5 octobre. Le même jour, la législature sera réunie. Elle aura à se prononcer sur l'adoption du quinzième amendement constitutionnel, et à élire les sénateurs au Congrès. Le Sénat lui-même sera appelé à valider ces nominations.

Les mines de fer en Californie.

La récente organisation à San Francisco d'une Compagnie se proposant de travailler et d'exploiter les mines de fer de Californie est un fait qui mérite d'être signalé. C'est l'inauguration d'une nouvelle industrie qui, dans l'avenir, sera peut-être plus profitable au pays que l'exploitation des mines d'or et d'argent. En effet, il est certain que les mines de fer de la Pensylvanie offrent de plus grands bénéfices immédiats que les plus riches mines d'or de la Californie, leur rendement est plus uniforme, elles procurent de l'emploi à un plus grand nombre d'hommes, elles exigent un moindre capital et développent davantage l'esprit d'entreprise des hommes, spécialement la Californie, emploie journellement une quantité considérable de fer et d'acier qu'elle reçoit directement des Etats de l'Atlantique et d'Europe, à l'exception d'un petit nombre de tonnes provenant de l'Oregon — ce modeste Etat qui a été le premier à exploiter les mines de fer sur la côte du Pacifique et qui nous a ainsi montré l'exemple. — La Californie plus riche et plus peuplée que l'Oregon, possédant un marché qui est le grand centre des affaires, n'a encore rien tenté dans cette voie, à part quelques entreprises individuelles qui ont eu peu ou point de résultat. Sans doute de nombreuses usines et fonderies ont été établies à San Francisco pour y travailler le fer sous toutes ses formes mais, jusqu'à présent du moins, personne n'avait encore songé à extraire le minerai de fer des riches gisements qu'on trouve en quantité dans certains districts de l'intérieur, sur les flancs de la Sierra Nevada et vers l'extrême limite nord de la chaîne. La Compagnie qui vient d'être organisée à San Francisco a pour but de réparer cette lacune en se proposant d'exploiter une riche mine de fer, située dans le comté de Sierra, dans une localité où la pierre calcaire, le bois et l'eau sont en abondance, dans une région enfin où le climat tempéré permet de travailler en toute saison. Nous croyons, pour notre part, que peu d'entreprises sont susceptibles d'offrir des plus grands avantages aux capitalistes qu'une telle exploitation, honnêtement et habilement dirigée. — C. de San F.

Les adieux d'un condamné.

Nous aurions voulu douter encore que le gouvernement espagnol fût les prisonniers.

La lettre suivante, que nous empruntons à la *Esperanza*, nous enlève cette illusion. Ce sont les adieux de Balanzategui à sa femme.

Ma chère Eusebia,

Le jour est venu où il me faut comparaître devant Dieu, et j'itement, car il n'y a pas de remède; je ne veux pas aujourd'hui m'occuper de choses qui pourraient déplaire à quelques personnes; je leur pardonne de tout mon cœur. Sur l'argent que l'on a trouvé sur moi, je veux que les 200 réaux et plus soient distribués de la manière suivante: un dourro une piastre pour chaque garde qui tiendra sur moi je veux ne pas qu'ils pensent que je leur ai gardé rancune. Tout le monde sait l'estime que j'ai toujours portée à la garde civile. Je veux que le euré emploie le reste de l'argent pour le service funèbre et des messes pour le repos de mon âme.

Et à toi, que te dirai-je, bien chère amie? Tu sais combien je t'ai aimée pendant ma vie, et je meurs t'aimant de tout mon cœur.

Toujours opposé aux choses politiques dont je ne me suis jamais mêlé, je déclare n'avoir quitté mon foyer que pour les questions religieuses, pour défendre l'unité catholique sacrifiée sans nécessité dans notre Espagne, et je regarde en outre comme légitime représentant du trône d'Espagne, et le seul à qui le trône appartient de par la raison et la loi, et comme identifié avec la croyance catholique que je désire défendre, le prince Charles VII, mais je n'ai de rancune contre personne parmi ceux qui militent dans une autre sphère d'idées; je l'ai prouvé par ma conduite.

Voulant que l'on ne pense pas que c'était la peur qui me faisait éviter toute rencontre avec ceux qui me poursuivaient, je déclare l'avoir fait pour éviter l'effusion du sang, convaincu que nous sommes tous frères et que bientôt nous ne ferons plus qu'un, ou pour mieux dire tous ne feront plus qu'un.

Je fais cette déclaration désirant qu'il ne reste pas de tâche sur ma bravoure bien connue, nécessaire pour remplir mon devoir en toutes choses, et que je ligue à mon fils. Je le prie de ne jamais oublier que son père meurt pour la sainte religion. O mon fils! aie toujours cette pensée présente à l'esprit; imite-moi autant que possible, mais ne cherche jamais à te venger de personne, pardonnant le malheur à quiconque l'occasionne comme je le pardonne moi-même.

Je donne à tous mes parents, amis et domestiques, un rouvenir, quelque triste qu'il soit, les priant de recommander mon âme à Dieu, et enfin je recommande de te laisser, mon Eusebia, dans une situation aussi critique que la mort même. Je n'en dis pas davantage afin que l'on ne croit pas que je veuille retarder l'exécution.

Je suis résigné et je rends à Dieu ma vie qui lui appartient. Puisse-t-elle être agréée en expiation de mes fautes, conjointement avec les mérites infinis!

Adieu, ma bien-aimée! prie Dieu pour moi comme j'espère moi-même le prier pour toi du haut du ciel où j'ai la confiance d'aller, non pas moi-même, mais par les mérites de mon divin Jésus. C'est avec son nom si doux sur ses lèvres et dans le cœur que désire et espère mourir ton malheureux époux.

PEDRO BALANZATEGUI ALTUNA.

L'homme qui écrit ainsi n'est pas un insurgé ordinaire. On aurait pu lui accorder une commutation de peine, l'exil par exemple s'il eût donné sa parole de ne plus rentrer en Espagne.

Mais les gouvernements révolutionnaires ont leurs immunités. Nos démocrates français ont griné des dents à l'exécution d'Orsini et le vénérent comme un martyr. Pas un ne songera à plaindre Balanzategui.

TRIBUNAUX.

ARRASINAT D'UN MARI PAR SA FEMME.

La cour d'assises de la Seine, présidée par M. Burin-Desroziers, a jugé aujourd'hui une affaire de drame intime des plus émouvantes. Il s'agissait d'une jeune femme qui a tué son mari à coups de couteau. Voici comment l'acte d'accusation rapportait ce sanglant épisode de la vie conjugale:

Les époux Vitasse habitaient depuis six ans la Couronne, où ils exerçaient la profession de nourriciers; ils étaient l'un et l'autre laborieux et actifs, mais la mé-intelligence régnait dans leur ménage; chaque jour c'étaient des scènes d'injures et de violence auxquelles les voisins avaient fini par ne plus faire attention.

Le vendredi, 11 juin dernier, entre quatre et cinq heures de relevée, un prétexte des plus futiles fit naître une nouvelle dispute; les époux Vitasse commencèrent par s'injurier et se porter réciproquement des coups dans une de leurs écuries. La femme se réfugia dans la cuisine, mais son mari l'y suivit, la saisit par les cheveux et la renversa sur une table en la frappant. L'accusée alors, saisissant un couteau placé à sa portée, en donna par derrière plusieurs coups à son mari, qui continuait à la maltraiter. Le sieur Vitasse fut atteint de sept blessures, l'une, entre autres, avait coupé l'artère femorale et occasionné presque subitement la mort. L'accusée appela aussitôt à son aide son domestique, le sieur Maître, et tous deux cherchèrent vainement à ranimer le sieur Vitasse. La femme, épouvantée de ce qu'elle venait de faire, recommanda à Maître de dire que son patron s'était suicidé, et elle-même courut le dire à ses voisins. Les premiers constatations médicales ne permirent pas de s'arrêter à cette version, et, dès le lendemain, la femme Vitasse raconta les faits tels qu'ils s'étaient passés.

L'accusée, qui est jeune encore, vingt-cinq à vingt-six ans, n'avait pas cessé de pleurer pendant cette lecture, et c'est à travers ses sanglots seulement qu'elle a pu répondre d'une voix douce et tremblante aux questions que le président lui a adressées.

Son interrogatoire ne pouvait être long, la malheureuse avait tout, et on sentait bien qu'elle disait la vérité lorsqu'elle racontait les mauvais traitements qu'elle a subis pendant si longtemps. Il paraît que son mari la battait sans cesse, et c'est pendant un moment de fureur aveugle que, saisissant un couteau, elle l'a enfin frappé à son tour, mais mortellement.

Vingt témoins sont venus déposer dans le même sens; un grand nombre d'entre eux avaient assisté à des scènes brutales de la part de Vitasse.

La sympathie était générale pour l'accusée.

Mais vous aussi, lui dit le président à la suite de l'une de ces dépositions, vous étiez violente et emportée. Du reste, vous l'avez bien prouvé.

— Ah! monsieur, répond-elle en fondant en larmes, il y a tant d'années que je souffrais!

M. le président avait averti le jury qu'il poserait la question de provocation, et lorsque M. l'avocat général a pris la parole pour soutenir l'accusation, il ne ne l'a fait qu'avec la plus humaine modération, tout en disant qu'il y avait là une question de principe et qu'une leçon était nécessaire.

Quant à Me Lachand, sa plaidoirie n'a eu pour ainsi dire qu'une seule phrase, mais il l'a prononcée avec une telle énergie, avec une conviction si profonde, que les jurés n'ont pu dissimuler l'impression qu'elle leur avait causée.

« Messieurs, a dit l'illustre maître, je ne veux pas défendre cette femme; il est des affaires pour lesquelles l'avocat doit s'en remettre à la conscience du jury. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu créature plus digne de pitié, et je considère inutile, pour l'honneur de la justice, de plaider devant vous la cause de cette malheureuse, qu'un instant d'égarément a perdue après des années de torture. »

Quelques instants après le jury rentra avec un verdict négatif, et la cour prononça l'acquiescement de la femme Vitasse et ordonna, au milieu des applaudissements de l'auditoire, sa mise en liberté immédiate.

— Le refroidissement de la température est général en France, et l'on croit que cet état de l'atmosphère est l'indice d'un hiver précoce. Le *Saint Public* de Lyon, a fait une observation que l'on considère chaque année dans les journaux comme un cliché inévitable. Notre confrère pourrait bien cette fois avoir raison. Voici ce qu'il dit :

« Mercredi, dans la soirée, une bande nombreuse de palpitantes, oies ou canards, planait dans l'air au-dessus de la ville. Après plusieurs évolutions, elle s'est dirigée vers le midi. Cette émigration hâtive de volatiles du nord est considérée comme l'indice d'un hiver précoce. Elle coïncide, du reste, avec l'atmosphère froide qui règne depuis quelques jours, et qui est sans doute le résultat de grêlons ou de neige tombés dans le nord. »

— Un propriétaire de la commune de Rainey, nommé M. Achin, avait, il y a quelque temps, placé un certain nombre de pièces de cloche vert dans une citerne, afin de faire renfler le bois.

Dimanche dernier vers midi, il descendit dans la citerne dont l'ouverture est fort étroite, et tenta d'en extraire le bois; mais à peine avait-il atteint le fond de la cuve, qu'il perdit connaissance et put à peine appeler à son secours; les émanations du bois vert avaient vicié l'air.

Un enfant qui se trouvait à quelque distance, entendant les cris de détresse du malheureux Achin, alla chercher du secours.

Les sieurs Suppot et Marty, maçons, accourus des premiers, tentèrent de descendre dans la citerne, mais tous deux furent victimes de leur dévouement. Une quatrième personne fut retenue à temps sur le bord de la margelle par de nouveaux venus.

Les tentatives faites pour ramener les sieurs Achin, Suppot et Marty à la vie sont restées infructueuses. Tous trois étaient mariés; Achin laisse une veuve et quatre enfants; Suppot, une veuve et cinq enfants, et Marty, une veuve et six enfants.

Feuilleton du Franco-Canadien

LA BIOGRAPHIE D'UNE HÉRITIÈRE, OU UNE VIEILLE QUEBÉCOISE.

I

Je vais donc écrire l'histoire de ma vie, vie orageuse et pleine d'épreuves, singulièrement entremêlée de succès et de revers; et pourtant, j'ose le dire, une parole exacte est le partage d'un grand nombre de ces milliers de créatures humaines qui peuplent Londres ou toute autre grande cité!

J'avais à peine quelques mois, lorsqu'on m'emporta loin du pays où j'étais née. Quel fut-il? Je ne m'en suis jamais inquiété; je l'ai longtemps ignoré, et il ne tient pas plus de place dans mon cœur que les nombreuses contrées que parcourut ma jeunesse errante.

Le plus ancien de mes souvenirs, c'est un incendie qui consuma le marché de notre ville, et je vois encore le tablier bleu dont ma bonne Betsy enveloppa ma petite tête nue. Quatre ou cinq ans après, j'étais déjà assez grande pour regarder par la fenêtre du salon sans le secours d'un tabouret, lorsqu'il m'arriva une douloureuse histoire que je ne puis oublier.

Avant de la redire, je dois donner quelques détails sur mes parents.

Ma mère, Frances Aylmer, appartenait à une orgueilleuse famille du York-shire, dont la fortune consistait en biens arrachés autrefois aux vieux Saxons par leur impitoyable

conquête, et accordés aux Aylmer en reconnaissance de leurs bons et loyaux services. Mon grand-père, Foulques Aylmer, avait hérité de tout l'orgueil de ses ancêtres, non de leur fortune, grâce à la prodigalité de son père. Pour réparer ce malheur, il épousa une jeune femme de dix-huit ans, douce et charmante, mais d'une naissance inférieure à la sienne. Une grande fortune compensait bien ce défaut; mais, par malheur, sir Williams Jones, le père de la jeune femme, se lança dans de fausses spéculations, et mon grand-père, loin de se trouver enrichi par son mariage, se vit plus embarrassé que jamais. Il était trop bien élevé pour traiter durement l'innocente créature qu'il avait associée à sa vie; mais, l'ayant toujours considérée comme une gêne à laquelle il ne s'était soumis que pour augmenter son avoir, lorsqu'il se vit déçu dans ses espérances, il oublia les douces vertus de sa femme, sa bonté, sa patience, sa beauté, pour ne plus voir en elle qu'une cause de ruine.

Même la naissance de ses enfants fut pour lui un grand chagrin: car, au lieu d'un fils qui eût pu, à l'aide d'un riche mariage, relever l'éclat de sa maison, le ciel lui envoya deux petites filles, incapables de transmettre après lui ce nom dont il était si fier. L'une d'elles portait l'impression de sa race; ses traits offraient une parfaite ressemblance avec les grands portraits de famille qui décoraient la longue galerie du château, et son caractère était déjà plein d'une arrogance qui faisait les délices de son père. La plus jeune, Frances, différait complètement d'Élé-

onore; vivait portrait de sa mère, elle en avait la douceur et la grâce, et en était particulièrement aimée. Elle ne tenait de son père que par une singulière force de volonté, une obstination extrême à suivre ses propres idées. Ce défaut, n'étant point tempéré par une grande rectitude de jugement, fut la principale cause de ses malheurs.

Frances, par son aimable caractère, se fit aimer de tout son entourage, mais ne put pourtant jamais parvenir à vaincre la froideur que son père lui témoignait, froidure qui ne fit qu'augmenter de jour en jour. En revanche, M. Aylmer semblait chérir de plus en plus son autre fille, Éléonore, qui, fière et arrogante, et attirant tous les regards par son éclatante beauté, ne laissait pourtant pas d'envier à sa sœur les marques de sympathie et d'affection que celle-ci s'attirait par la bienveillance de son caractère.

Pendant un court séjour que toute la famille fit à Londres, Éléonore eut le triomphe de se voir deux fois demandée en mariage. Mais, à ces deux propositions, elle ne répondit que par un refus formel, qu'elle sut rendre aussi blessant que possible.

Mais enfin, pour cette fière créature, sonna aussi l'heure du grand événement de la vie des femmes. Elle se prit à aimer, et, malheureusement, sans que son amour fut partagé. Elle, qui refusait les hommages des plus riches héritiers d'Angleterre, eût tout donné pour s'attirer un seul sourire d'un jeune commandant de vaisseau, qui n'ayant que sa soldo pour toute fortune, avait conçu de son côté une ardente passion pour Fran-

ces.

Geoffroy Neville était membre d'une famille qui, depuis des siècles, était en hostilité avec celle de M. Aylmer. Pourtant les chefs des deux maisons avaient combattu sous la même bannière et versé leur sang pour la même cause à Runnymede; ils avaient suivi tous deux le grand Warwick, le faiseur de rois. Sur le champ de bataille, en face de l'ennemi commun, ils faisaient taire leur vieille haine; mais, en déposant les armes, ils la reprenaient aussi vive que jamais. Le temps n'y changea rien, et mon grand-père Foulques détestait Georges Neville de toute la force de son âme. Quelques traits de ressemblance se faisaient remarquer dans le sort de ces deux antagonistes. Tous deux s'étaient mariés par intérêt, et tous deux s'étaient vus frustrés dans leurs espérances cupides.

Mais, tandis que mon grand-père, en voyant la fortune lui échapper, se mettait courageusement à l'œuvre, retranchant toute dépense inutile, et tâchant, à force d'économie, de regagner les terres qu'il avait perdues, M. Neville, au contraire, s'abandonnait à toutes sortes de folies, dissipait le peu qui lui restait, se livrait à toutes les fureurs du jeu, maltraitait sa femme, et se trouvait réduit enfin, après avoir placé ses fils dans la marine, à vivre misérablement d'une modique pension.

Aussi, à la haine que mon grand-père Aylmer éprouvait pour M. Neville, vint se joindre le plus profond mépris pour le nom de cette famille, et jamais ses sourcils ne se

fronçaient plus profondément que lorsqu'il entendait faire devant lui l'éloge du jeune Geoffroy Neville.

Et, malheureusement pour lui, cet éloge se faisait souvent. La mort brillante du frère aîné, Harry Neville, qui perdit la vie en traversant à la tête des siens les rangs serrés des ennemis, avait rendu au nom de cette famille un certain éclat qu'étaient venus augmenter, quelques années après, les exploits de son autre frère, Geoffroy. Aussi toute la province était elle fière de ces deux jeunes gens, et les louanges qu'elle leur adressait étaient pour M. Aylmer autant de coups poignants.

Le jeune officier s'indignait du repos forcé auquel le condamnait d'un peu de temps une blessure reçue dans un des plus brillants combats livrés par Nelson. Il lui tardait de prendre part au victorieux qui élevaient alors si haut la gloire du drapeau anglais. Avec quelle joie il eût renoncé à ces fêtes données en son honneur, pour se trouver sur le pont de son vaisseau et le conduire au combat et à la victoire! Son aversion pour les habitudes de son père, et son chagrin à la vue des douleurs qui consumaient la vie de sa mère, tout lui faisait haïr le séjour de Londres; aussi, n'écouant ni les conseils de la prudence ni ceux de la faculté, il partit pour Harrogate, où il devait retrouver un contre-maître de vaisseau, une ancienne connaissance de mer.

C'est au moment où son désir de reprendre son service était à son comble, que le jeune Neville rencontra la famille Aylmer.

Bonheur de personnes imposant des souffrances en prenant des médicaments...

Le Franco-Canadien

ST-JEAN, 14 SEPTEMBRE 1869.

Le Prince Arthur continue sa tournée triomphale à travers les Provinces Maritimes...

Pendant que le président du conseil continue ses recherches, ses collègues sont sérieusement occupés à une recherche également difficile...

Le gouvernement des îles Sous le Vent, actuellement en disponibilité, est attaché par tous les liens du sang...

On a également parlé depuis quelques jours de l'entrée de Sir Alexandre Galt dans le ministère fédéral...

Pendant que nos ministres s'occupent ainsi à compléter leurs nombres et à mettre en ordre leurs petites affaires de famille...

Le public travailleur s'agit déjà sur plusieurs points du pays. Nous avons vu Québec, soumis aux plus graves désordres par le fait de toute une classe d'in-

dustriels. A Montréal les cordonniers viennent également de se mettre et grève pour réclamer contre la réduction de leurs gages...

D'un autre côté, les partisans de l'indépendance du Canada expriment librement leurs vues et rencontrent partout des adhésions nombreuses...

Tous ces faits dénotent que la population commence à se fatiguer de la situation précaire où elle se trouve placée et dont tout le monde apprécie la gravité...

NOUVELLES DIVERSES.

Grave accident. — Dimanche dernier, MM. Edward MacDonald et Duncan MacDonald, de cette ville, étaient en route pour Chambly...

S. A. R. le Prince Arthur devra partir de Québec ce soir et passera ici cette nuit ou demain matin en route pour l'Ouest.

Les commissions nommées par le Pape pour élaborer les questions qui seront soumises au Concile, continuent activement leurs études préparatoires...

Des pourparlers sont commencés à Rome entre les envoyés du roi d'Italie et le gouvernement de Sa Sainteté. Une grosse question, on le sait, pendante en ce moment...

A une assemblée des citoyens du village de St. Jérôme, tenue le 5 du courant, il fut unanimement résolu de former une So-

ciété de Colonisation pour la division électorale du comté de Terrebonne. M. le Curé Labelle fut prié de consulter les membres du clergé à ce sujet...

Mort du dompteur Lucas. — Une triste nouvelle s'est répandue hier matin dans Paris. Le dompteur Lucas qui avait été mordu en vingt-cinq endroits par ses lions...

Le délire avait cessé depuis le matin, et les docteurs Pinel, Hugier et Moreau s'étaient retirés après la visite du matin...

Nous avons déjà donné sur Lucas quelques détails, mais nous avons omis de dire qu'il fut l'aide de Batty. On se souvient peut-être encore que lorsque ce dernier fut mordu par sa lionne à la Porte-Saint-Martin...

Lucas avait sauté son maître, il fut à son tour sauté par son aide, mais avec moins de succès, hélas!

Lucas n'avait que trente-deux ans, sa position était aisée et son intérieur était un des plus charmants que l'on puisse voir.

Accident. — Hier après-midi, le fils de M. John Higging de la Côte St. Paul passait en voiture sur la rue Craig avec deux dames...

Accident mortel. — Samedi dernier les habitants de la Chaloupe, paroisse de St. Thomas, étaient témoins d'un spectacle horrible.

— La paroisse de Sherrington fut douloureusement surprise mardi, le 31 du mois dernier, en apprenant que dans la nuit précédente, on avait apporté des champs le corps inanimé d'une jeune femme...

— Arrêtez, dans ses bras la pauvre enfant, que la colère de son père avait privée de ses sens; ne brisez pas celle que vous devriez soutenir et protéger...

cherché de ses voisines. Son époux revint vers 5 heures de ses travaux, et ne la trouvant pas à domicile lui dans le voisinage commença dès lors à appréhender quelque sinistre d'autant plus que dans la matinée sa courageuse femme, revenant du champ en sa compagnie, s'était sentie faible au point de perdre presque entièrement connaissance.

On veut interroger la vie et on craint que la mort donne la réponse. Un reste d'espoir fait surmonter la frayeur. On la retourne, aucun espoir ne fait écho à ceux de l'époux désolé. Les mains sont froides et crispées. Le cœur consulté ne bat plus, mais conservant encore un peu de chaleur naturelle on espère...

— Hier au soir pendant que le Conseil de Ville délibérait, un bruit insolite s'est produit tout à coup dans la galerie occupée par les spectateurs, dont plusieurs se précipitaient au dehors en manifestant la plus grande excitation.

Petite chronique agricole. — Septembre ne paraît pas destiné à améliorer notre température. Depuis deux mois nous avons de la pluie et du vent à satiété.

— Arrêtez, dans ses bras la pauvre enfant, que la colère de son père avait privée de ses sens; ne brisez pas celle que vous devriez soutenir et protéger...

— Arrêtez, dans ses bras la pauvre enfant, que la colère de son père avait privée de ses sens; ne brisez pas celle que vous devriez soutenir et protéger...

— Arrêtez, dans ses bras la pauvre enfant, que la colère de son père avait privée de ses sens; ne brisez pas celle que vous devriez soutenir et protéger...

dans la température, ils parviendront difficilement à maturité. Les patates souffrent, presque partout elles perdent leurs tiges. On présume qu'elles seront moins abondantes que l'an dernier.

Une chaise ingénieuse. — Nous avons eu occasion de visiter hier une chaise nouvelle inventée par M. Clark du Nouveau-Brunswick, dont la patente pour le Canada a été achetée par M. L. D. Mayer de Montréal.

Les chevaux des mines Belges. — Les chevaux adultes ne pouvant s'accoutumer au séjour des mines, on descend dans celles de Belgique des jugements pleines et on y élève les poulains qu'elles mettent au monde.

— Un chef arabe avait été conduit à l'Opéra de Marseille; il écouta et regarda fort attentivement: lorsqu'on lui demanda ce qui l'avait le plus frappé, il montra le trombone à coulisses et répondit: — C'est de voir ce chrétien avaler autant de cuivre. Je n'ai pas pu comprendre encore où il le met.

Un remède de famille. — Aucune famille ne devrait rester une heure sans quelques remèdes efficaces pour la guérison de ces maladies si fréquentes: la Toux, le Rhume, le Mal de Gorge, la Coqueluche, et le Croup.

PERDUE.

UNE Montre en argent avec couvercle et qui se monte sans clef, a été perdue hier entre midi et deux heures de l'après-midi par M. Castelletti, Bijoutier de cette ville...

La personne qui remettra la montre ou qui en donnera des nouvelles certaines, recevra \$4 de récompense du propriétaire soussigné.

TÉLÉGRAPHIE.

Toronto, 13. — Le Télégraph assure que Sir Hincks a eu toute les chances d'entrer dans le Cabinet. Il préfère attendre qu'il soit nommé de nouveau Gouverneur de quelques unes des Colonies.

Québec, 13. — Le steamer Napoléon III, est actuellement à la Rivière du Loup, pour ramener le Prince Arthur, qui devra arriver ici demain. Le maire dans une proclamation, conseille aux citoyens d'orner leurs résidences. Les réguliers et les volontaires sont reçus ordre de paraître à la réédition.

Absent du Yukalire depuis de longues années, il ignorait la rivalité qui séparait les deux familles, et se trouva puissamment attiré vers les deux jeunes et charmantes sœurs, filles de Foulques. Guidé par une nature franche et droite, il chercha à se lier avec le père afin d'arriver loyalement auprès des jeunes filles.

Quant à Eleonore, dès le premier moment qu'elle aperçut Geoffroy, elle conçut pour lui une vive passion, et telle était l'opinion qu'elle avait de sa propre beauté, que ne pouvant mettre en doute qu'elle ne subjuguât le jeune officier, elle se laissa aller au charme de cet amour, persuadée inégalement qu'il devait être partagé.

Aussi, lorsque, longtemps après, une légère circonstance vint découvrir à Miss Aylmer l'amour du jeune capitaine pour sa sœur Frances, toute apparence de paix et de tranquillité disparut elle à jamais du sein de cette famille.

Eleonore, ébranlé sous ce coup terrible, fut pendant quelques heures incapable de sentir elle-même l'étendue de son malheur. Enfin elle releva la tête, résolue à étouffer son chagrin et à cacher au fond de son cœur brisé le secret qui la torturait; mais aussi elle jura de se venger, et c'est vers ce but qu'elle dirigea toutes ses facultés.

Elle se rappelait, en rougissant de honte et de colère, les mille circonstances qui avaient pu révéler au capitaine Neville l'empire qu'il avait pris involontairement sur elle, et se sentait capable de tout braver pour punir sa rivale des tourments qu'elle subissait. Elle connaissait trop bien son père pour ne pas savoir qu'elle serait sa fureur en apprenant l'attachement de sa fille pour l'ennemi de sa race. Après avoir combiné son rédit de manière à rendre sa sœur plus coupable encore aux yeux du sévère Foulques, elle se rendit auprès de lui, et lui révéla tout avec un sang froid et une habileté qui ne pouvaient qu'augmenter encore l'exaspération sur laquelle elle avait compté de la part de son père.

M. Aylmer, furieux à cette nouvelle, se rendit aussitôt auprès de sa mère; Eleonore l'y suivit.

Frances, tout habituée qu'elle était à l'indifférence de son père et même à ses fréquents reproches, frémit cependant dès qu'elle le vit entrer, et prévint l'orage qui allait fondre sur elle. Ce fut une entrevue terrible, et la timide créature se sentait ébranlée sous le poids de la tueur paternelle, lorsque, par un étrange hasard, Geoffroy lui-même vint à entrer et eut à soutenir les reproches et les injures que le père lui prodigua, en proie à la plus violente colère. Le jeune homme répondit d'abord en toute humilité; mais, se laissant à la fin emporter à son tour, il échangea avec M. Aylmer des paroles irritées. Certain, d'après la contenance d'Eleonore, du rôle inflame qu'elle avait joué dans toute cette triste affaire, Geoffroy se laissa entraîner à lui faire part directement de ses suppositions, et, ce qui, hélas! n'était que trop vrai, il lui reprocha son odieuse délation et les honteux motifs de jalousie qui l'avaient guidés. Un moment Eleonore se sentit profondément humiliée et prête à demander grâce; mais son émotion fut de courte durée, et, lorsque Geoffroy, revenu à lui-même, voulut rétracter ses paroles, elle refusa froidement les excuses qu'il lui offrit, et sortit avec un calme plein d'arrogance et de dédain.

Après ce départ, Geoffroy osa pourtant demander à M. Aylmer la main de sa fille; elle lui fut refusée en termes blessants, et le jeune homme, de plus en plus irrité, après avoir subi sans répondre mille paroles cruelles, jura de ne jamais renoncer à Frances tant qu'il aurait un souffle de vie.

Avec un calme subit et effrayant, M. Aylmer se tourna alors vers sa fille, qui, toute tremblante, pouvait à peine l'entendre: "Retenez bien ceci, Frances," dit-il: "il vous faut choisir entre moi et cet homme; si vous le suivez, vous serez désormais pour moi comme si vous n'aviez jamais existé, bannie de ma mémoire et de mon cœur. Venez une Neville, mais sachez qu'en même temps vous perdez votre famille, maison; vous ne serez plus pour nous qu'une étrangère, et nous ne vous reverrons jamais. Allez, enfant dénaturée, de notre famille, méprisée..."

— Arrêtez, dans ses bras la pauvre enfant, que la colère de son père avait privée de ses sens; ne brisez pas celle que vous devriez soutenir et protéger...

— Arrêtez, dans ses bras la pauvre enfant, que la colère de son père avait privée de ses sens; ne brisez pas celle que vous devriez soutenir et protéger...

d'un joueur ruiné et de son fils réduit à la mendicité. Je vous souhaite, Monsieur, beaucoup de bonheur; vous devez être fier du prix de votre victoire.

La suite au prochain numéro.

PROVINCE DE QUEBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT. BILLS PRIVES.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la possession de BILLS PRIVES ou d'autres privilèges exclusifs ou de pouvoir de corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir les limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (inscriptions) sont publiés au long dans la "Gazette officielle de Québec," et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

La corporation fera ériger des arches de verdure.

St. Jean-N. B.—La tempête du jeudi, pour avoir sévi avec moins de rage ici que dans les autres localités, n'en a pas moins fait de nombreux dommages.

On n'a pas reçu depuis quelques jours de communication télégraphique de l'Ouest. Le télégraphe ne fonctionne pas.

Deux schooners se sont perdus dans la Baie.

Bruxelles, 12.—Le gouvernement belge refuse d'adopter la politique de la Bavière à l'égard du concile.

Paris, 12.—On dit que le général Sicles a averti l'Espagne que quoique les Etats-Unis n'eussent pas encore reconnu aux Cubains les droits de belligérants, ils le feraient bientôt si la situation ne se modifiait pas.

Seize mille hommes de troupes sont prêts à partir pour Cuba.

New-York, 13.—Un télégramme de Portland mando que deux vaisseaux ont sombré près du Cap Small. Un seul homme a pu se sauver sur 18.

Les Féniens ont eu deux assemblées hier. On dit qu'ils ont résolu d'envahir de nouveau le Canada et de tâcher de s'emparer du nouveau Arthur.

Paris, 13.—La tempête d'hier a occasionné une interruption momentanée de tous les fils télégraphiques.

On dit que l'Impératrice va repartir pour son voyage en Orient.

Paris, 13.—Le Gén. Prim a eu à Vichy une conférence avec les ambassadeurs espagnols à Paris et à Londres. On aurait résolu de protester énergiquement contre toute reconnaissance des Cubains par le gouvernement de Washington.

Madrid, 13.—L'Impératrice insiste sur la nécessité de tenter un grand effort pour soumettre Cuba.

Une partie des renforts pour cette île s'est déjà embarqué à Barcelone et le reste suivra bientôt.

On a nommé des Commissaires pour la révision du Code Pénal des Colonies, et l'abolition de l'exclavage à Porto-Rico.

Depêches de la "Minerve."

VENTES PAR LE SHERIF.

DISTRICT D'IBERVILLE.

No 936 C. J. I. Grant vs Eliza Dilliard Deux demi emplacements sur la Rue St. Jacques en la ville de St. Jean. Vente au Bureau du Shérif le 1er d'octobre 1869 à 11 heures a. m.

No 61 Edward Macdonald et al. vs Antoine Normandin deux emplacements en la ville d'Iberville. Vente à Iberville le 6 oct. 1869 à 11 heures a. m.

No 1069 Wilfred Brassau vs Joseph Tétreault. Les deux tiers indivis de l'emplacement au côté nord du marché aux légumes de 80 sur 69 le dit emplacement. Vente en l'office du shérif le 6 oct. 1869 à 11 h. a. m.

No 14 Thomas McGuire vs Louis Patenaude. 1o Une terre de 28 arpents en la 5e Concession St. Grégoire. 2o. Une terre 31 sur 28 arpents au même lieu. Vente à St. Grégoire le 7 octobre 1869 à 11 heures a. m.

No 1515 Pierre Orville Ayleman vs Elzear Roy & al. La moitié indivis d'une terre à St. Michel Arch. rang Lapigeonnière. Vente à St. Michel le 11 octobre prochain à 11 heures a. m.

No 48 Thomas Sheridan vs Thomas Dunn Quatre emplacements en la ville d'Iberville avec une tannerie etc. Vente à Iberville le 14 Octobre prochain à 11 heures a. m.

No 239 l'Hon. R. Jones vs François Bourassa. Une terre de 144 3/100 Arpents en superficie dans la Carrière. Vente à L'Acadie le 28 Oct. 1869 à 11 heures a. m.

No 7559, Pierre Berthiaume vs Camille Surprenant. Une terre de 2 sur 30 arpents à St. Rémi sur la Rivière. Vente à St. Rémi le 19 Nov. 1869 à 11 heures a. m.

No 246 Hilaire Patenaude vs Cyprien Lanciau. Une terre de 28 arpents 1ere Grande-Ligne. Vente à L'Acadie le 9 dec. 1869 à 11 heures a. m.

No 95 Romuald Tassé vs Louis Brouillet Un emplacement au village de Henryville Vente à St. George de Henryville le 23 décembre prochain à 11 heures a. m.

No 130 William McGinnis vs François Lamoureux. Une terre de 120 arpents dans le rang Lamoureux. Vente à St. Sébastien le 23 décembre 1869 à 1 heure P. M.

No 220 Isidore Marcoux vs François Giroux. Une terre de 2 sur 28 arpents 9eme Conces. Ste. Brigid. Vente à Ste. Brigid. le 28 décembre 1869 à 11 heures a. m.

LES BEAUX CHEVEUX.

UNE COURONNE NATURELLE!

IL FAUT LES SOIGNER. Les cheveux gris sont un indice certain que leur racine n'est pas saine.

LE RESTORATEUR

DE MADAME S. A. ALLEN

rend promptement aux cheveux blancs ou décolorés leur couleur naturelle et leur beauté, détruit les dartres farineuses et toute inflammation, et donne à la chevelure un luisant et un parfum délicieux.

Achetez en une bouteille, secouez la jusqu'à ce qu'il ne reste aucun dépôt dans le fond, et vous serez en mesure de corroborer notre assertion.

En vente chez tous les pharmatiens.

15 Dec. 1868.—1a

ECOLE NORMALE JACQUES CARTIER

La rentrée des élèves aura lieu Lundi le 20 Septembre courant à 5 heures p. m. Les élèves doivent: 1er Payer le tax quarter d'avance; 2me Produire l'acte de leur baptême; 3em. Avoir le costume de l'Ecole.

BULLETIN COMMERCIAL.

New-York, 14 Sept

Marché Monétaire.

Table with 2 columns: Item (Or, Argent, Change sur New York, Change sterg., Greenbacks) and Price/Rate.

MARCHÉ DE ST. JEAN.

ST JEAN 14 Sept 1869

Table with 2 columns: Item (Fleur par quart, do do cent lbs., do Bled-d'Inde, etc.) and Price.

H. TUGAULT, Avocat, Rue Busby, St. Jean, P. Q.

THE ROYAL INSURANCE COMPANY.

Avantages spéciaux accordés par cette compagnie aux assurés:

Contre le Feu:

Primes modérées, règlement prompt et libéral des pertes.

Sur la Vie:

Partie participation dans les profits.—Survies à l'indemnité.—La police ne peut être annulée par rapport à de faux allégés faits de bonne foi.

£2,000,000 Sterling

Outre un fond considérable de réserve. Revenu annuel presque £300,000 Sterling, \$150,000 déposés comme garantie entre les mains du gouvernement Canadien.

D. WIGHT, Médecin, St. Jean, 18 Dec. 1868.—1a.

THÉS NOUVEAUX.

Sonchong anglais, meilleur gunpowder Young Hyson, Twankay, Thé du Japon, Congou, Colong, Impérial, etc.

Le meilleur qui soit sur le marché. JAMES MACPHERSON.

VINS & LIQUEUR PURS

De bonne qualité en barriques et en bouteilles.

JAMES O'CAIN, Rue Front, St. Jean

THE, CAFÉ, SUCRE, SIROP,

De toutes sortes en vente chez JAMES O'CAIN, Rue Front, St. Jean

JAMES MACPHERSON,

[Ci-devant Macpherson & Sinclair,] MARCHAND

D'ÉPICERIES ET PROVISIONS

EN GROS ET EN DETAIL. ST. JEAN.

LAINES.

Les plus hauts prix du marché payés pour la laine. JAMES MACPHERSON, Rue Front, St. Jean, P. Q.

Labrge & Paradis,

AVOCATS, ST. JEAN.

GOUTTE, RHUMATISME.

LIQUEUR SPÉCIFIQUE DU Dr. Fnd. BOYER,

Pour la guérison immédiate de la goutte, du rhumatisme et des névralgies rhumatismales. Ce précieux composé, est d'un goût agréable. Les estomacs les plus délicats le supportent parfaitement.

Dr. Boyer, Rue Montmartre, 169, Paris. Dépôt à St. Jean d'Iberville, Dr. Baudouin.

CREME A LA GLACE ET

EAU DE SODA

CHEZ

DEWAR, CONFISEUR

RUE FRONT ST. JEAN.

27 Juillet, 1869.—1m.

T. BERTRAND,

TAILLEUR,

Informe ses amis et le public qu'il a ouvert sa boutique dans la bâtisse neuve de M. Couran Rue St. Jacques près de M. McPherson ou il confectionnera les hardes dans le plus court délai ainsi que le tailleur d'après les dernières modes. St. Jean, 21 mai 1869.—1a.

MAL D'YEUX GUÉRI APRÈS TROIS ANS DE SOUFFRANCE.

3 août, 1864.

CHERS MESSIEURS.—C'est avec un sentiment de vive gratitude que je continue les vertus merveilleuses que possèdent votre SALSEPAREILLE DE BRISTOL et vos PILULES SUCRÉES. Depuis trois ans, je souffrais du plus grave mal d'yeux et on pense imaginer les douleurs que j'ai souffertes et distillant de la matière. Tous mes yeux ont disparu, et ma vue était si faible, si douloureuse, que je ne pouvais endurer la lumière du soleil. Comme tous ceux qui souffrent, j'avais employé tous les meilleurs médicaments et oculistes, tant ici qu'aux États-Unis; mais leurs efforts, au lieu de me faire du bien, ne faisaient qu'aggraver ma situation. C'est alors que j'eus l'honneur de votre agent une bouteille de Salsopareille, et je suis heureux de dire qu'après en avoir absorbé cinq bouteilles ainsi que des doses de Pilules, j'ai été complètement guéri. Il y a de cela six mois; depuis, mes yeux sont revenus, et je suis parfaitement bien. En vous remerciant encore une fois, je demeure.

EDWARD LANE, Rue Wellington, Montréal.

A vendre par tous les Pharmaciens.

TRIOMPHE DU GRAND CATHARTIQUE.—De toutes parts nous venons de recevoir continuellement l'effluence des Filles sucrées de Bristol. Dans les districts infestés de fièvres bilieuses rémittentes, les succès à été merveilleux. Une lettre d'un médecin de l'ouest dit: "Elles ont détruit les fièvres rémittentes dans cette région; je les ai prescrites dans tous les cas de fièvres bilieuses et je considère que c'est le meilleur remède de famille que nous puissions avoir. Leur effet sur l'indigestion et toutes les maladies du foie et des boyaux qui en sont le résultat n'est pas moins extraordinaire. La douceur de leur opération surpasse tout ce que l'on fait usage pour la première fois tandis que leurs propriétés sont toniques avec empressement. Elles surpassent rapidement les anciens purgatifs drastiques, de plus le fait de les employer ne détermine pas quand on les garde, étant contenues dans des fioles, elles ont une immense avantage sur les autres pilules persennables.

A vendre chez tous les pharmaciens.

CHANSON DU FER.

Je suis puissant dans le sabre, Porté vaillamment par le brave, Glorieux dans le puissant steamer, Riant à l'orage aux vagues.

Beau dans les pilliers des palais, Je suis le salut dans la pointe acérée, Qui fait descendre la foudre mortelle, Drompette et sans force sur le gazon.

Mais il est un cercle glorieux, Où l'exerce mon plus grand pouvoir, Donnant un genre humain mon appui, Le plus sûr le plus doux dans l'heure du danger.

Votez-vous devant moi, s'enfuit les maladies, Votez-vous la rose de santé de beauté, S'étendrez sur la joue pâle et le front malade.

O fuyez dyspepsie! fuyez consumption. Ennemi tous les maux sont domptés, Car je donne ce dont la nature humaine. Avait le plus besoin—LA FORCE!

Vous dirai-je par quelle essence Le salut est dans les esprits abattus? L'âme malade qui tremble et qui meurt, C'est le fameux "SINOP PÉREUVIEN."

Le Strop Pérevien est une solution efficace de protoxide de fer, une nouvelle découverte en médecine qui frappe le mal à sa racine en donnant au sang son principe vital son élément de vie—le fer. Le véritable se reconnaît aux mots: PÉREUVIEN STROP, soufflés dans le verre. Pamphlets, gratuits. J. P. DINSMORE, Propriétaire.

No. 36 Rue Bay, New-York. VENDU PAR TOUTES LES DROGUERIES. 7 Septembre, 1869. —No. 28

VENTE DE CREANCES.

LUNDI, le 27 courant, à 10 heures a. m. les CREANCES appartenant au failli L. C. N. PREFONTAINE, seront vendues par encan, à mon bureau, rue McComming, St. Jean, pour argent comptant.

Une listes des dites Créances pourra être vue et examinée à mon bureau.

Wm. COOTE, Syndic Officiel.

St. Jean, 10 Sept. 1869.—29.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT D'IBERVILLE.

COUR SUPERIEURE.

AVIS est, par le présent, donné qu'une action en séparation de biens a été, ce jour, instituée devant cette Cour par Dame JULIE LAY, épouse de JOSEPH TETREANT, commerçant, de la ville d'Iberville dans le District d'Iberville, contre son mari, rapportable le TREIZE SEPTEMBRE prochain.

J. S. MESSIER, Avocat de la Demanderesse.

St. Jean, 27 Août 1869.—1m 27

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT D'IBERVILLE.

Acte de Faillite 1864 et amendements.

COUR SUPERIEURE

In re NAPOLEON JOUBERT, Failli.

Le SEIZIEME jour de NOVEMBRE prochain, le Soussigné fera application à la dite Cour pour une décharge en vertu du dit acte. NAPOLEON JOUBERT, Par A. N. CHARLAND, Son Procureur ad litem.

St. Jean, 1er Sept. 1869—27

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT D'IBERVILLE.

Acte de Faillite 1864 et amendements.

COUR SUPERIEURE

In re SIMON GELINEAU, Failli.

Le SEIZIEME jour de NOVEMBRE prochain, le Soussigné fera application à la dite Cour pour une décharge en vertu du dit acte. SIMON GELINEAU, par A. N. CHARLAND, Son Procureur ad litem.

St. Jean, 1er Sept. 1869—27

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT D'IBERVILLE.

COUR SUPERIEURE.

Acte Concernant la Faillite de 1864.

Dans l'affaire de MAXIME OLIVIER DAVID, Marchand de la ville de St. Jean. Failli. Le Soussigné donne avis, par les présentes qu'il fera application à cette Cour, pour obtenir sa décharge sous le dit acte, Samedi, le vingt Novembre prochain, siégeant la dite Cour à dix heures et demie du matin, ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

MAXIME OLIVIER DAVID, par A. OUMET, Son procureur ad litem.

St. Jean, 19 Août, 1869.

Le Dr. BAUDOUIN

INFORME LE PUBLIC qu'il n'appartient plus à la Maison connue sous les nom et raison de Daciez Baudouin & Cie, et qu'il ne tient plus son Bureau à la Pharmacie. Ceux qui désireront le consulter devront s'adresser à sa résidence ordinaire, Rue McComming.

L. S. Coté.

AVOCAT,

No. 29 Rue St. Vincent, Montréal.

Les personnes du District qui auraient des affaires à lui confier, voudront bien s'adresser à M. S. Messier, Rue Busby.

Vente d'Immeuble.

Une bonne terre, située à la Petite Acadie paroisse de St. Luc, P. Q., appartenant à F. Faure, Eccl. N. P. de la ville de Montréal, et au soussigné, contenant 5 arpents de front sur 28 arpents de profondeur, 110 arpents en superficie, avec maison, grange, écurie et autres bâtiments dessus érigés. Titres incontestables. Cette terre sera vendue à l'enchère et pour argent comptant, à la porte de l'Eglise de la dite paroisse de St. Luc ou sur les lieux, le PREMIER jour de NOVEMBRE prochain. Les conditions seront données lors de la vente.

DAVID MOREAU,

St. Jean, 30 juillet 1869.

DISPARU.

Un jeune homme, âgé de vingt-et-ans du nom de Alexis Chartier, fils de M. Alexis Chartier, du rang du Grand Coteau, paroisse de Chamblay, est disparu depuis le mois de Juin 1868 et ses parents n'ont pu en obtenir aucune nouvelle. Il était, depuis un an, sujet à des accès assez fréquents d'aliénation mentale, et il s'était déjà absenté pour six semaines à la fois, revenant toujours au logis. Cette dernière absence prolongée a jeté ses parents dans la plus grande inquiétude et ils prient immédiatement les personnes qui auraient pu le voir de leur en donner des nouvelles.

Son signalement est comme suit: hauteur: environ cinq pieds six pouces, robuste de taille, cheveux et yeux très-noirs, face large. Ses parents croient qu'il a pris la route des Etats-Unis.

Tous les journaux sont priés de le produire. Les personnes ayant eu connaissance de cette personne, pourront transmettre leur informations au bureau du Franco-Canadien.

St. Jean 31 Août 1869.

Nouveau Magasin!

M. EMILIEN ROY

Informe respectueusement les citoyens de la ville de St. Jean et des paroisses environnantes qu'il

OUVRIRA SON NOUVEAU MAGASIN

Mercredi, le 2 Juin Courant, Dans le Local ci-devant occupé par

M. E. COURVILLE,

Sur la place du Marché.

M. ROY tiendra constamment en mains un assortiment de

MARCHANDISES SECHES.

ÉPICERIES, LIQUEURS, FERRONNERIES, FAIENCE, PEINTURES de toutes sortes, CHAUSSURES, FLEUR,

LARD, GRAISSE, & C., & C.

Une bonne partie de ces Marchandises provient de la Faillite de la maison MORISON de Montréal et le reste a été acheté à grand marché, pour argent comptant, dans les meilleures maisons de Montréal.

LE TOUT SERA VENDU

A DES PRIX EXCESSIVEMENT REDUITS

POUR ARGENT COMPTANT.

St. Jean, 1er Juin 1869.

FAIENCES ET VERRES.

Un assortiment très choisi de faïences, de porcelaines, de verres, etc., comprenant tous les genres de lampes à kérosène. JAS. MACPHERSON.

CAFÉ DE MOCA ET DE JAVA.

Cassonades jaunes et raffinées, sucre blanc écrasé, épices de toutes sortes. JAMES MACPHERSON

Epiceries de l'antaisie ET DETAPE.

JAS. MACPHERSON.

Les plus hauts prix sont payés pour l'Avoine et l'Orge.

Billets Américains achetés et vendus par

JAS. MACPHERSON, [Ci-devant Macpherson & Sinclair,] Rue Front, St. Jean, 1er mars 1867.

Groceries et Provisions

de choix, à vendre à très bas prix

JAMES O'CAIN, Rue Front, St. Jean.

FRUITS SECS, & C.

Raisins, figues, raisinde Corinthe, pruneaux, amandes, châtaignes, noisettes, macarons, vermicelli, riz, sego, etc. L'assortiment de ces marchandises est de première qualité.

JAMES MACPHERSON

APOTHECAIRERIE

DE

ST. JEAN;

M. C. O. DACTE, & CIE.

Invitent respectueusement le public à leur visiter leur magnifique Pharmacie. Les Messieurs vendront à des prix très modérés qui défont toute concurrence, toutes espèces de remèdes.

Médecines patentées Salsopareille, Pilules Pain-Killer, etc.

Parfums, Huiles pour les cheveux, Brosses, Savons, etc.

Lunettes, Rasoirs, Canifs, Ciseaux, Peignes, Tabac à priser, Porte-Monnaies, etc.

Épices de toutes sortes garanties pures

Tintures de couleurs pour les laines, la soie, et le coton.

Rue Front, St. Jean, P. Q.

18 Dec. 1868.

EN VENTE

EN GROS ET EN DÉTAIL.

Fleur de Bled, d'Avoine, de Sarrasin, de Bled-d'Inde, &c

SON ET MOULÉE.

JAMES O'CAIN,

Rue Front, St. Jean

A. BERTRAND,

Commerçant de Grains, Foin et autres Produits Agricoles.

Le plus haut prix du marché est payé pour les

OEUFS

A VENDRE

Sarrasin de Semence de première qualité.

Place du marché, St. Jean 16 mai 1869.

NOUVEL AVANTAGE!

ETABLISSEMENT CANADIEN

A

ST. GEORGE DE HENRYVILLE

Où l'on trouvera toujours un assortiment complet et varié de

Harnais Legers et de Travail, SIMPLES ET DOUBLES,

PORTE-MANTEAUX, SELLES, BRIDES, FOUETS, &c.

Le Soussigné, tout en remerciant ses amis de Henryville et des environs ainsi que le public en général, pour l'encouragement qu'il en a reçu, à l'honneur de les informer qu'il vient de renouveler en entier son assortiment qui ne peut être aujourd'hui surpassé dans St. Jean, pour la variété, la qualité et le bon marché.

Allez lui rendre visite avant d'acheter ailleurs.

HEN

Pilules Végétales de Bristol
INDUITES DE SUCRE.



Le grand remède pour les maux de
poumons, d'estomac et d'entrailles.

Mais dans des fioles de verre et garanties
propres à être conservées dans tous les climats.

Ces Pilules sont expressément préparées
pour opérer en harmonie avec la SALSEPAREILLE
DE BRISTOL, ce grand Purificateur
du Sang dans les Maladies résultant d'humour
de purpures et de sang impur. Sous l'influence
de ces deux GRANDS REMÈDES, les Maladies
jusqu'à la considérées comme entièrement
incurables, disparaissent promptement et per-
manemment. Dans les Maladies suivantes,
ces Pilules sont le Remède le plus sûr, le plus
prompt et le meilleur qui ait été préparé, et
dont être encore appliqué à la dyspepsie ou in-
digestion, les maux de poumons, la constipation,
les maux de tête, l'hydropisie et les piles.

Depuis plusieurs années, ces Pilules ont été
employées dans la pratique quotidienne, tou-
jours avec les meilleurs résultats, et c'est avec
la plus grande confiance qu'elles sont recom-
mandées aux patients. Elles sont composées
avec les Extraits Végétaux et Baumes les plus
purs et les plus purs, et dont il n'y a de
très-peu employés dans les Médecines ordina-
ires, à cause de leur coût élevé; cette combi-
naison de rares propriétés médicinales est telle
qu'elle dans les maladies longues et difficiles, ou
les autres Médecines ont complètement failli,
ces Pilules extraordinaires ont opéré des gué-
risons complètes.

Seulement 25 Centimes en Fiola.
A vendre par tous les Pharmaciens en Canada.
J. F. HENRY & CIE.,
Agents-Généraux pour Montréal,
303, Rue St. Paul, Montréal.
A vendre à St. Jean chez M. F. L.
Wight et L. B. Carrière, marchand.
21 décembre 1863.

NE VOUS TROMPEZ PAS
ON VIT ENCORE.

NOUBLIEZ PAS VOTRE
MAGASIN DE COIFFURES.

FAÇONS
Françaises, Anglaises et Américaines.

CHAPEAUX
EN SOIE ET EN FEUTRE.

du dernier goût, chez
S. SIMMONS.

Un grand assortiment de Cha-
peaux de Paille de 5d. à 7½s.

Chez S. SIMMONS.
Chapeaux en Laine

De toutes sortes pour hommes et enfants de
2s. à 5s. chez
S. SIMMONS.

On trouve aussi les Chapeaux nommés
ALPINE ET PUTNEY.

Chez S. SIMMONS.
Un lot de Chapeaux variés va-
lant \$200 pour 3s 9.

Chez S. SIMMONS.
UN BEAU
CHAPEAU PANAMA POUR 8s. 9d.

Chez S. SIMMONS.
LES BEAUX
Kossuths Noirs et Gris

Chez S. SIMMONS.
Un assortiment le mieux imaginé
Chez S. SIMMONS.

Aussi:
Casquettes de toutes espèces
en velour, en drap, en tweed, en soie, toile
ou coton cirés, d'un che-
lin en montant.

Casques Ecossais
De toutes sortes chez S. SIMMONS.

On y trouvera enfin de très-bons
CIGARES ET TABAC
DE TOUTES SORTES

Telque Eldorado, Turkish, Honey-dew,
MIXTURE à 2s. par livre, première qualité
de Tabac à chique, &c. &c.

Chez S. SIMMONS.
DE PLUS:
Un grand nombre d'articles trop long pour
être énumérés.

Chez S. SIMMONS.
Rue Front, St. Jean.

Notre déménagement étant dû à l'agran-
dissement des affaires, nous informons nos
pratiques tant de la campagne que de la ville
que, tout en le passant de leur patronage
passé nous continuerons à leur vendre les arti-
cles ci-haut mentionnés à des prix incompara-
blement plus bas que partout ailleurs.

N'oubliez pas le grand maga-
sin de brique PRES DU PONT CI-
devant occupé par H. E. FORBES.
S. SIMMONS

DEMEMAGEMENT.
HENRY GILLESPIE.
MEUBLIER.

Vient de transporter son Magasin dans les
bâtisses NOUVELLES DE M. COOTE.
M. GILLESPIE vient de recevoir de Mont-
réal, un assortiment considérable de

MEUBLES DE TOUTES ESPECES
de Chambres en Bois et en Fer de tou-
tes les dimensions et de toutes les qualités,
AMEUBLEMENTS DE SALON,

de chambre à coucher &c., &c., le tout
aux plus bas prix de Montréal.

Il vient en outre de recevoir une grande
quantité de petites Couchettes pour les pen-
sionnaires, telles qu'il en a déjà vendu un
grand nombre aux différentes maisons d'éduca-
tion de cette ville et des environs.

M. GILLESPIE tient aussi constamment
en magasin de CERCUEILS en
FONTE et en BOIS de toutes les grandeurs.

Il tient de plus à la disposition du public
UN CORBILLARD,
qu'il enverra dans toutes les paroisses envi-
ronnantes sur demande.

Preservatifs Infaillibles pour les Yeux



LES CÉLÈBRES
LUNETTES ET LORGNETTES
PERFECTIONNÉES
DE
LAZARUS, MORRIS & Co.

Les ventes considérables et toujours croissantes
de ces
VERRES PERFECTIONNÉS

Sont une preuve certaine de supériorité. Nous étions
convaincus qu'ils seraient appréciés les mêmes ail-
leurs et que la réalité des avantages offerts aux por-
teurs de ces lunettes magnifiques saurait: l'utilité et
l'usage, l'amélioration assurée et excédente de la vue
et l'assistance délicate qu'elles donnent dans les
cas, étaient en eux-mêmes si apparents lors de l'exa-
men, que le résultat ne pouvait être autre que ce qu'il
est maintenant, car presque toutes les personnes
affectées de la vue, dans cette localité, ont adopté
nos célèbres lunettes perfectionnées.

Connaissant bien toute la valeur de cette
œuvre, nous préférons justement que ces lunettes
soient les plus parfaites qui aient jamais été manufac-
turées. Nous offrons en tout temps à ceux qui ont
besoin de lunettes la chance de se procurer les meil-
leures et les plus désirables.

L. H. MARCHAND, Horloger & Bijoutier, seul
agent, à St. Jean, P. Q.

Il en a toujours en magasin un grand assortiment
pour tous les yeux et tous les goûts. Nous saisirons
cette occasion pour informer le public que nous
n'employons aucun peulard et nous le mettons en
garde contre ceux qui prétendent vendre nos lunet-
tes.

BOURGEOIS & DAVIGNON,

Tout en remerciant leurs pratiques et le public en général du bon encouragement qu'ils
ont eu depuis trois ans, ont l'honneur de les informer qu'ils viennent de former un nouvel
acte de Société pour deux ans et qu'ils tiendront, comme par le passé, un grand assortiment de

MARCHANDISES SECHES DES PLUS VARIES.
300 PIÈCES DE BELLES INDIENNES DE TOUTES COULEURS
QU'ILS VENDRONT A BIEN BAS PRIX.

Aussi un assortiment bien complet de
Groceries, Liqueurs, Ferromeries, Huile à Peinture, Peintures de toutes sortes, Ferre en Barre, Poèles doubles.

De plus ils recevront au premier de Juin 200 CHALDRONS DE CHARBON DE
FORGE de première qualité qu'ils vendront à des prix bien bas.

21 Mai 1863. BOURGEOIS & DAVIGNON,
Rue Front, St. Jean, [vis-à-vis le pont d'Iberville.]

GRANDE EXPOSITION DE MARCHANDISES SECHES
A ST. JEAN,

JOS. ED. CLEMENT
VIENT D'ACHETER A L'ENCAN
UN STOCK IMMENSE DE
MARCHANDISES NOUVELLES,

d'une maison en gros, gérée dans ses affaires et obligée de vendre ses Marchandises à bas
prix, pour en payer les droits. Ces Marchandises seront sacrifiées sans réserve,

De Belles Toiles à Robes, Des Tweeds d'été, pour hommes,
Des Indiennes, Des Draps noirs,
Des Alpaca, et des Hardes Faites.

Des Cotons,
Le soussigné vient de recevoir, en outre, 2,000 pièces de Ta-
pisseries, une grande quantité de Tapis de toutes sortes et des Toi-
les Cirées pour plancher de toutes largeurs, enfin le plus grand
assortiment de Marchandises Sèches qui se soit encore vu à St.
Jean.

Aussi à vendre
Toutes Espèces de Machines à Coudre,
A Fils Simples et Doubles.

Jos. Ed. CLEMENT, RUE FRONT.
St. Jean, Mai 1863. Pavillon Rouge, et Boules d'Argent dans les Vitreaux.

Grand Sacrifice de Marchandises Sèches
CHEZ
J. & H. BLACK,

Rue Front, St. Jean, P. Q.
LE PLUS GRAND MAGASIN,
LE PLUS GRAND ASSORTIMENT
ET LES PLUS BAS PRIX!

Les Soussignés ayant acheté
DEUX GRANDS FONDS DE BANQUEROUTE,
COMMENCERONT A VENDRE, LUNDI PROCHAIN,

A la moitié du prix originaire :
200 pièces d'Indiennes à 4½d, 5d, & 6d. la verge.
100 de Shirting blanc à 4d, 5d, & 6d. do
2000 verges de Draps et Tweeds, de 2s. 3d. à 3s. do
40 douzaines de Chapeaux de Paille
pour Dames (achetés à Pécancan) 1s. 3d.
100 Surtouts d'Alpaca à 5s.
100 de Tweeds 12s. 6d.
200 Paires de pantalons à 8s. 9d.
100 Douzaines de mouchoirs 1s. 8d. la doz.
200 Douzaines de bas de 8d. à 7½d la paire
100 Patrons de Robes de Soie à \$16valant \$28

Ayant ajouté à leur commerce la Chapellerie,
ils offrent des Chapeaux et Casquettes d'après les derniers goûts
de New-York, à plus bas prix que chez les Chapelliers.
Chapeaux d'hommes en Feutre et en Paille de 30 sous en montant.
La grande vente à bon marché commencera Lundi
ET DURERA TRENTE JOURS.

Dépêchez vous de venir avant que tout ce magnifique assorti-
ment soit vendu.
St. Jean, 21 Mai 1863. J. & H. BLACK,
Rue Front, St. Jean.

Salsepareille de Bristol.

En Grand Bouteille.



Le grand Purificateur du Sang
La seule bonne Préparation pour la guérison
permanente des cas les plus dangereux de
croûte, dartres, tumeurs, ulcères et impeti-
go, et pour toutes les espèces d'éruptions
scrofuleuses.

C'est aussi un remède sans parallèle pour les
Rhumes, Enflures blanches, Névralgie, Débil-
ité générale système nerveux, Perte de l'ap-
pétit, Langueurs, Etourdissements, et toutes les
Maladies de Foie, les Fièvres intermittentes
Fièvres bilieuses, Jaunisse, etc., etc.

C'est le meilleur Remède, et de fait le seul
sur lequel on puisse compter pour la guérison
de toutes les maladies occasionnées par l'état
impur du sang et par l'usage immodéré du
café.

Les malades peuvent être assurés qu'il
n'en est pas, dans ce Médicament, la Moindre
particule de Substance Mercurelle, Minérale,
ou d'aucune Substance vénéneuse. Il est per-
faisément inoffensif et peut être administré aux
personnes les plus affaiblies par la maladie
comme aux enfants les plus délicats, sans faire
le moindre mal.

Des directions complètes pour se servir de ce
Remède se trouvent imprimées sur les Papiers
qui enveloppent la Bouteille.

A vendre par tous les pharmaciens en
Canada. A St. Jean par F. L. Wight et
L. B. Carrière, marchand.
21 décembre 1863.

FONDERIE D'IBERVILLE.

Les Soussignés ayant ouvert depuis peu
l'établissement ci-dessus, auront toujours en
main un assortiment complet de
CANARDS PATENTÉS, CHAUDRONS, SOL-
PIÈRES, TROUS DE TUYAUX PATENTÉS,
PEINTURES DE PORTES DE GRANGE, &c.

Aussi:
GRANDS CHAUDRONS
sur poêle de grandeurs assorties.



Ces Chaudrons sont d'une utilité absolue
pour ceux qui désirent faire des engrais, leur
emploi dans presque tous les établissements
du pays en est une recommandation suffisante.

Têtes de Cheminées
En Fonte, enjolivées, de différents patrons.



Ces Têtes, d'une utilité incalculable pour la
conservation des cheminées, ont l'avantage
d'être moins dispendieuses et plus effectives
que celles faites en pierre, elles donnent une
apparence à la cheminée, sont légères et, grâce
à leur forme, protègent la cheminée beaucoup
mieux que ne peut le faire toute autre couver-
ture.

Grandeurs 2 x 3½ briques ou 16 x 28 pouces.
" 2½ x 4½ " 20 x 36 "

Ferrures de Cribles, de Moulins à Batte,
de Charnues, &c. faites sur commande.
VINCELETTE & Cie.
Iberville, P. Q., Juin 1863.

F. & J. CATUDAL,
VOITURIERS.

ST. JEAN, P. Q.
Les Soussignés informent leurs pratiques
et le public en général, qu'ils ont toujours
en main un assortiment complet de
Voitures d'Été et d'Hiver.

Ils sont en outre toujours prêts à recevoir
des commandes pour
VOITURES DE TOUTES SORTES.
Toutes réparations seront également exé-
cutées à cet établissement avec soin et promp-
titude.

Tous les ouvrages sont garantis.
F. & J. CATUDAL.
St. Jean, P. Q., 9 avril 1863.

LARD, SEL, HUILES, &c.
de premières qualités à vendre à des prix
très-réduits.

JAMES O'CAIN,
Rue Front, St. Jean.

FLEUR ET MOULÉE.
Flour à pâtisseries XXX, fleur sup. No. 1
farine d'avoine & de blé d'Inde, etc.
Toutes ces marchandises, grands avantages pour le
marché.

JAS. MACPHERSON

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE
BIJOUTERIE ET D'HORLOGERIE!
I. H. MARCHAND.
Vient d'acheter le vaste terrain de Brompton et d'Hydrographer de MM. Warrington & Co. auquel il a ajouté un grand
nombre d'articles de dernier goût, qu'il vendra à des prix très-bas, et a en magasin un assortiment très-varié de bijoux
de toutes espèces, tels que:
PENDULES en bois, en or, en argent, — MONTRES en or et en argent, — CHAINES
en or, en argent, — HORLOGES Américaines et Anglaises, — ÉPINGLETTES en or, en argent,
en plat, &c. — ANNEAUX, PENDANTS, DIAMANTS, &c. de toutes sortes.
Aussi — Des PIPES en os, en émail, en imitation d'ébène, en corne et en bois.
SERVICES EN ARGENT et beaucoup d'autres articles trop nombreux à détailler.

Carreau & Rainville.
AVOCATS.
Rue St. Jacques, St. Jean.
Suivent le Circuit de Napierville.

A VENDRE
FERRONNERIES ET USTENSILES
D'AGRICULTURE.
JAMES O'CAIN,
Rue Front, St. Jean.

HUILES, PEINTURES, &c.
Huile de charbon et de kerosine, savons,
empis, sel, terbentine, etc.
Un assortiment supérieur et considérable
JAMES MACPHERSON

A. N. CHARLAND, AVOCAT,
Bureau vis-à-vis le Presbytère,
St. Jean.

Il suivra les Cours du District d'Iber-
ville et de Bedford.

T. BERTRAND,
TAILLEUR,

Informe ses amis et le public qu'il a ouvert
sa boutique dans la bâtisse neuve de M. Cor-
sac Rue St. Jacques près de M. McPherson
ou il confectionnera les habits dans le plus
court délai ainsi que le taillage d'après les der-
nières modes.

St. Jean, 21 mai 1863.—1a.